

Mesures de restriction des usages de l'eau définies par l'arrêté préfectoral du 14 août 2019 (AP n°DDTM/SER/2019226-0001)

août - septembre 2019

Niveau de gestion de la sécheresse

Mesures de restriction
pour les eaux superficielles

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Mesures de restriction
pour les eaux souterraines

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise
- Zone d'application des mesures
eaux souterraines

